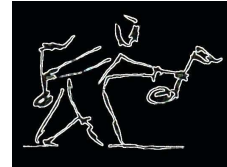
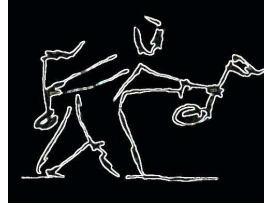
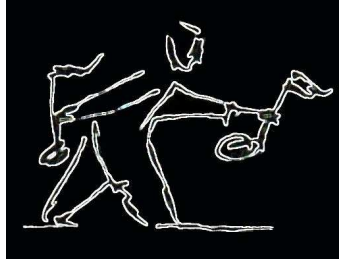
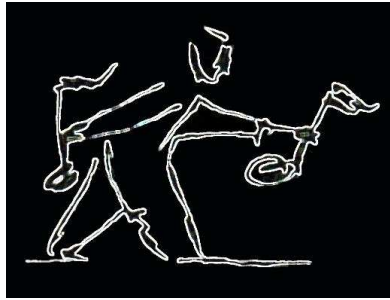


# CHANSON DE PAROLES

## Appel à candidature Concours de chanson française à texte



### Règlement

#### Article 1 : conditions de participation

- Ce concours est ouvert aux auteurs et/ou compositeurs interprètes de chansons françaises en voie de professionnalisation, n'ayant jamais sorti d'album distribué commercialement.
- Le candidat devra avoir au moins 18 ans au 6 juin 2019.
- Chaque candidat devra, avant le **28 avril 2019 (minuit)**, faire parvenir deux de ses compositions en **format MP3 ou WAV** par courriel à l'adresse suivante : [chansondeparoles@hotmail.fr](mailto:chansondeparoles@hotmail.fr).
- les textes dactylographiés devront être joints à l'envoi sous **format PDF** (*séparés de préférence - un PDF par texte*).
- Les enregistrements comportant plus de deux œuvres ne seront pas retenus.
- Chaque candidat devra mentionner ses **nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail** lors de l'envoi.
- Le candidat devra être libre de ses droits.

#### Article 2 : sélection

- Un Comité d'écoute – *d'une trentaine de personnes* - constitué de professionnels et de non professionnels (*mais non moins passionnés et connaisseurs de chansons françaises à texte*) aura à charge de sélectionner quatre finalistes.
- Seuls les candidats retenus seront avisés par téléphone le **20 mai 2019** au plus tard.

#### Article 3 : la finale

- Les quatre finalistes devront se produire en public le **jeudi 6 juin 2019** en soirée à la **Salle de l'Avant-Scène** sise à Argenton-sur-Creuse (*Indre – 36200*).
- Chaque passage ne pourra excéder 20 minutes.
- En plus du Comité d'écoute, le public aura un rôle prépondérant dans la sélection du lauréat.
- Chaque candidat pourra se faire accompagner par un maximum de deux musiciens ou pourra chanter sur sa propre bande orchestre.

#### Article 4 : le lauréat

- En plus d'une dotation d'un montant de **900 €**, le lauréat se verra proposer d'assurer la première partie (*30 minutes rappels inclus*) du concert de **Louis Arti** le **7 juin 2019** qui aura lieu à la **Grange Fernand MAILLAUD** sise à Mouhet (*Indre – 36170*).
- Les trois autres finalistes se verront dotés d'une aide à la profession d'un montant égal à **200 €**.

#### Article 5 : calendrier à respecter

- Dépôt des candidatures avant le **28 avril 2019 (minuit)**.
- Pour les quatre finalistes, être présent sur les lieux du spectacle le **6 juin 2019 à 16h30** au plus tard.
- Pour le Lauréat, être également présent le **18 mai 2017**.